

Les lieux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

Depuis le 30 juin 2012, la valeur universelle et historique du bassin minier Nord-Pas de Calais est reconnue et inscrite sur la liste du patrimoine mondial l'UNESCO, au titre de « Paysage culturel » et « oeuvre conjuguée de l'homme et de la nature ».

Parmi les 353 lieux inclus dans le périmètre du bassin minier, notre ville en compte 7 : le terail 115, la cité de la Faisanderie, l'école Jean Jaurès, l'église Saint Henri, la cité de la Forêt, la cité 1940 et le terail 115a (derrière la cité des ateliers).

Afin de matérialiser ces lieux dans le paysage, une signalétique « Bassin minier patrimoine mondial » a été installée sur chaque lieu.

Retrouvez l'ensemble des lieux UNESCO de Libercourt



L'église Saint-Henri

Avec le développement d'activité des mines et l'arrivée de travailleurs polonais, le nombre d'habitants autour de la fosse n°5 s'accroissait rapidement. L'abbé Stanislas Clément désirait leur proposer des messes le dimanche. Il rêvait d'un centre religieux, au cœur même de la cité. Son rêve fut réalisé grâce à la bienveillance de la Compagnie des Mines d'Ostricourt. La chapelle est dédiée à Saint Henri, en souvenir de M. Henri Buchet, administrateur et directeur général des Mines d'Ostricourt. **Dès 1910, une salle avait été construite** pour servir de garderie, à l'angle du boulevard Faidherbe et du chemin de la Rayère. En 1923, ce local fut élevé d'un étage ; le **rez-de-chaussée, aménagé en chapelle**, fut ouvert au culte. En semaine, un rideau était tiré devant le chœur et la salle devenait une garderie. En **1928, la chapelle est transférée à l'étage** avec accès par un escalier extérieur, chemin de la Rayère. Il n'y avait qu'une seule paroisse à Libercourt : baptêmes, mariages et enterrements ont toujours lieu à Notre-Dame. En **1942, Saint-Henri devient la seconde paroisse**. La poussée démographique fit monter la population de la paroisse à environ 5 000 âmes : la chapelle devenait beaucoup trop petite. Le 22 juin 1957 les Houillères vendent à l'association diocésaine d'Arras le terrain destiné à l'édification d'un centre paroissial. L'abbé Vincent est nommé à Libercourt-Saint-Henri avec la mission de réaliser ce projet. Il s'installe le 6 octobre 1957. Par sa simplicité et sa familiarité dans ses contacts avec le monde ouvrier l'entourant, il gagne vite l'estime de toute la paroisse. Il sait réunir et galvaniser les énergies pour construire l'église. Pour trouver la somme nécessaire, il emploie tous les moyens : quêtes, enveloppes, vente de cartes dessinées par M. Hardy, spectacles... Des paroissiens apportent leur concours manuel, travaillant à la construction pour diminuer les frais de main-d'œuvre ou s'activant pour assurer le succès des kermesses. L'œuvre est **inaugurée solennellement le 11 novembre 1961**. L'abbé Vincent maintint fermement sa paroisse. Il continua la construction de la salle de cinéma, des salles de réunions et du presbytère où il emménagea en 1963. Il y avait deux séances de cinéma chaque dimanche. Avec la récession puis la fermeture des Houillères, le départ de nombreuses familles remplacées par des Nord-Africains musulmans, le nombre de pratiquants a fortement diminué et le manque de prêtres ont conduit l'évêché d'Arras à associer les deux paroisses en 1984.

Le programme du centre paroissial de Libercourt comprend une église de 450

places, un presbytère, une salle paroissiale, des salles de catéchisme, un parking. L'église se distingue des autres bâtiments paroissiaux par son architecture originale et son emplacement à l'angle du terrain, au confluent de deux voies de passage. Son plan s'articule autour de deux octogones emboîtés l'un dans l'autre. L'édifice, de plan allongé, présente six pans de murs en brique. Il est couvert de longs pans en ardoise. Les vitraux sont dus au verrier Blanchet.

Pour anecdote, à la demande des paroissiens, **Jacques Brel est venu faire un concert et il reversé tout son cachet à l'église.**



Le terril 115 dit «terril du téléphérique» et 115a

Le charbon a été le moteur de la révolution industrielle au XIX^e siècle. Ce terril répertorié n°115, lui, **a vu le jour à Libercourt en 1938**. Il était alimenté par des bennes montées sur le téléphérique enjambant la rue de la Gare. Une grande quantité de l'extraction de la roche, après criblage et passage aux lavoirs devait être évacuée (les stériles). Ainsi le site de Oignies en traitait près de 240 tonnes par heure qui donnèrent naissance au terril 115.

En 1985, un contrat a été signé pour une durée de quatre ans, avec la société

Gagneraud pour exploiter le terril n°115. **Quatre millions de mètres cubes ont été traités.** La proportion de charbon était évaluée à **10% et la production était fixée à 14 400 tonnes par mois.** L'objectif était d'alimenter la centrale de Courrières. Après deux ans d'exploitation, la richesse moyenne tomba à 7%.

Le chantier **cessa en avril 1989.**

Situé sur le carreau de la Fosse n°2 du Groupe de Oignies, le Terril 115a est issu de l'activité de la fosse avant sa transformation en siège de concentration. Petit terril plat, il est demeuré intact et a conservé ses caractéristiques. Il a la particularité d'accueillir en son centre une partie des galeries de la mine-image.



L'école Jean Jaurès

L'histoire de Libercourt est intimement liée à l'industrie minière. Les cités de la Forêt, de la Faisanderie et 1940 (actuelle résidence du Verger), virent le jour sous l'impulsion des compagnies des mines afin de loger les travailleurs.

La population libercourtoise augmentant, **la seule école de Libercourt dite « du centre » ne suffisait plus.** Les compagnies houillères, après intervention du Maire de l'époque, Etienne Pruvost, **acceptèrent de céder le terrain nécessaire dans les années 50.**

C'est ainsi que **huit classes élémentaires furent créées, quatre réservées aux garçons et quatre autres pour les filles** avec des entrées séparées. Quatre classes maternelles furent également construites. Aujourd'hui encore, **les façades des deux entrées séparées sont toujours visibles** depuis la rue.

De 1955 à 1958, l'école devint trop petite et **quatre classes supplémentaires vinrent s'ajouter**. Celles-ci correspondent à l'emplacement actuel de l'école maternelle Jean Jaurès.

C'est seulement à partir de **1965 que les écoles publiques devinrent mixtes**.



Cité de la faisanderie

Ce sont **174 logements qui sont construits de 1946 à 1949** dans une parcelle du Bois d'Epinoy. Voulant rompre avec l'alignement monotone des anciennes cités minières, des routes sinueuses sont tracées et des pavillons jumelés de deux logements sont en alternance harmonieuse et symétrique soit en plain-pied, soit à étage. Les briques sont fournies par la briqueterie Cayez de Dourges et chaque logement est équipé d'une salle d'eau. De leur innovation importante pour

l'époque, ces **habitations sont recherchées et sont attribuées, en priorité aux meilleurs ouvriers mineurs.** Dès l'origine, des pigeonniers ont été construits à l'arrière des habitations. Très aérée, la Cité de la Faisanderie se distingue surtout par ses qualités paysagères. Les rues portent les noms d'oiseaux.



La cité 1940 / cité du verger

Construite par la Compagnie des mines d'Ostricourt en 1940, cette cité pavillonnaire se distingue avant tout pour son environnement paysager. Dans chaque rue, des alignements d'arbres viennent conforter les qualités paysagères. La cité est composée de maisons jumelées regroupant deux logements, construites en briques, en parpaings de schiste ou recouvertes de béton gravillonné. L'architecture est sobre, les façades sont simples avec uniquement des linteaux droits en béton surmontant les ouvertures.



La cité de la Forêt

Jouxtant la Faisanderie, cette citée est réalisée à partir des soucis d'environnement de l'époque. En 1946, **dix chalets** dits type « **Bretagne** » et **dix chalets** dits type « **Savoie** » sont installés, complétés par dix logements en briques avec étage. Payés par les dommages de guerre au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par les allemands, ces chalets permettaient de reloger rapidement les cadres du Groupe. Reposant sur un haut soubassement en béton, les pavillons sont recouverts d'un bardage en pin.

La Cité de la Forêt possède des qualités paysagères remarquables : construite en lisière de bois, elle est ponctuée de très nombreux arbres majestueux situés le long de la voirie ou au coeur des espaces publics.

